

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

“L'Éducation de la volonté” en vue du devoir social”, par l'abbé L. A. Groulx, professeur au collège de Valleyfield. Conférence donnée à l'Académie Eward, collège de Valleyfield, le 22 février 1906.

Multa in paucis, c'est la conclusion qui s'impose après la lecture de cette petite plaquette, à tirage intime, dont l'auteur a bien voulu nous communiquer un exemplaire.

M. l'abbé Groulx partira bientôt pour l'Europe, où il se procurera d'abord un repos et un traitement devenus nécessaires à la suite d'un très laborieux et très brillant professorat de belles-lettres au collège Eward, pour après, compléter des études qu'il aime passionnément.

“L'Éducation de la volonté”, c'est le développement d'une thèse ou théorie que tout le premier l'auteur s'est appliquée dans la pratique journalière et qu'il invite éloquemment la jeunesse à faire passer dans sa vie si elle veut le succès; avec le contentement pour elle-même aussi bien que la force et la grandeur de la patrie.

M. Groulx est un de ces jeunes éducateurs qui, payant de leur personne et donnant l'exemple vivant du travail, promènent leurs élèves à travers le monde du jour, leur en révèle les grandeurs et les aspérités, les conviant à sa conquête, s'ils savent se faire hommes plutôt que bacheliers. On dirait une réfutation des dernières élucubrations dirigées contre nos études classiques.

—“Le jeune homme des classes dirigeantes ne doit pas être seulement une intelligence, une lumière conductrice. Il doit être encore une force morale, une volonté dirigeante.”

C'est cette formation de longue main qui doit être soigneusement dirigée des années durant, au milieu d'une société embryonnaire représentant tous les penchants, toutes les passions susceptibles de se développer et se développant plus tard dans “la plus grande société”, qui rend si désirable pour la jeunesse, le cours de nos études collégiales.

Et c'est sur le travail de la volonté, travail qui doit la faire fléchir sous l'inspiration du bien, du bon, du grand, envisagés au point de vue du devoir, du dévouement à tout ce que réclament de nous Dieu, la patrie, la famille que doit s'étayer toute formation virile.

“Le bon usage du règlement, l'essai personnel de la liberté, tels sont les deux moyens de former le jeune homme viril, et partant de faire de lui une véritable unité sociale.”

Cette unité, il faudra la mettre au service de l'énergie nationale.

“L'énergie nationale, messieurs, vous ne travaillerez pas seulement à la défendre, mais vous travaillerez aussi à l'accroître. Il faut l'accroître si l'on veut que la race ne forlignepas à sa mission. Nous n'avons pas du tout réglé cette question de la force morale de notre peuple — et il faut qu'on le sache — quand nous avons protesté que nos hommes valent bien ceux des autres races au Canada. Étant la minorité, il ne nous suffira pas de valoir les autres, il faut valoir mieux que les autres, sous peine de subir la tyrannie ou l'absorption. J'en profite pour dire qu'un jeune Canadien-français qui prétendrait être le vrai fils de sa race, devrait se distinguer surtout par l'énergie morale. Notre rude climat, l'air vaste et libre que nous respirons, le sévère horizon de notre pays assis sur un immense banc de granit qui est l'ossature de notre continent comme celle de nos montagnes, la robuste origine des aïeux, l'héroïsme incroyable de leur vie, nos luttes politiques, notre caractéristique presque générale de peuple travailleur du sol, enfin les particularités de vie d'une race grandie, comme l'éérable qui en est le symbole, sur les pentes des côtes rocheuses, ou au flanc des montagnes abruptes, tout, selon la nature, l'atavisme et les moeurs, nous prédestine à la qualité de race granitique.

“Devenons donc des caractères granitiques. La grandeur de notre mission n'aura plus alors de quoi tant nous effrayer.”

Voilà des paroles bien dites, sortant d'un coeur de Français, aimant son pays, et montrant aux jeunes générations pour l'avoir appris à fond de l'histoire, la manière de le servir. Ce sont aussi des paroles d'éducateur comme il fait plaisir d'en entendre souvent pour la défense de nos maisons d'éducation. Paroles de Français, d'éducateur et de prêtre se confondent ici, à la

gloire, à la vie de notre race qui n'a jamais manqué de se retrouver au bon endroit de la bataille, ou plutôt de la défense, que les circonstances diverses, heureuses et pénibles tour à tour, ont assigné au courage clairvoyant de ses chefs.

* * *

Les noms géographiques de la Province de Québec, par Pierre Georges Roy, Lévis.

L'infatigable chercheur qu'est M. P. Georges Roy, auteur de précieuses monographies canadiennes et éditeur du Bulletin des Recherches historiques dont l'éloge n'est plus à faire, vient de publier sous la rubrique ci-dessus, un ouvrage de saine et piquante curiosité en même temps que de renseignements précieux à l'historien, au journaliste et, en général, à tout lecteur désireux de connaître l'origine par le nom des différentes localités de la Province.

Nous trouvons là le cadre à élargir, à compléter, à remplir du futur dictionnaire géographique de Québec ou Nouvelle-France comprenant l'Acadie, la province de Québec et les pays d'en Haut ou Nord-Ouest, nommés par des Français qui en ont foulé le sol les premiers, et ont pu par leur connaissance des hommes visités et des choses explorées, leur adapter des noms si bien trouvés que les générations successives les ont conservés jusqu'à nos jours.

Une étude sur les noms et leur histoire dans la Province, précède l'ouvrage, sortie, d'après M. Roy, de la plume du savant abbé Bois, qui l'a publiée dans “La Minerve” du 17 mars 1874, sous le pseudonyme de Ruricola, Ça n'est pas la page la moins curieuse du nouveau livre où chaque page est curieuse, ou au moins offre quelque passage curieux à lire et à noter.

La connaissance des noms, leur signification littéraire, l'extension que l'usage populaire est venu leur apporter à travers les siècles et à la suite d'événements mémorables par leur portée ou autrement bizarres et quelquefois drôlatiques, est depuis longtemps une science à laquelle s'attachent toute la perspicacité et toute la patience de certains spécialistes.

Les noms les plus fameux de l'histoire sainte et de l'histoire profane ont une signification profonde dont l'analyse nous instruit plus que des traités d'histoire.

M. Roy a frappé un filon précieux dans la recherche des richesses souterraines de notre histoire nationale. Il n'a pu, dans chaque cas, nous donner à côté du nom le précis historique de chaque localité, mais il nous indique les sources où il a puisé et met tous les chercheurs, tous ceux qui s'intéressent à un endroit en particulier, à même d'interroger sans tâtonnements, la documentation nécessaire au développement d'une étude ou d'une monographie.

Le service que M. Roy vient de nous rendre par ce travail de bénédictin est simplement inappréciable.

Souhaitons qu'il se forme avant longtemps un groupe de collaborateurs pour publier en suivant les jalons plantés par l'auteur des “Noms géographiques”, le dictionnaire géographique de la Nouvelle-France et du Canada avec la note historique qui se rattache à chacun de ces noms.

* * *

Un autre travailleur de Québec, collaborateur des plus précieux de ce que nous appellerons, avec orgueil, l'école de langue franco-canadienne d'où sortira notre Académie franco-canadienne, M. Eugène Rouillard, vient de doter notre bibliographie d'un ouvrage similaire à celui de M. Roy, s'étendant à la Province de Québec et aux Provinces maritimes, mais ne se rapportant qu'aux “Noms Géographiques” empruntés aux langues sauvages, avec carte indiquant les territoires occupés autrefois par “les races aborigènes.”

Le titre et les sous-titres ci-dessus nous disent assez l'importance et l'intérêt que revêt le nouveau livre de M. Rouillard.

“Grand nombre de nos villages, de nos rivières, de nos lacs et de nos cantons ouverts à la colonisation sont désignés sous des noms sauvages dont l'étymologie et le sens sont généralement assez peu connus.”

“Pour obvier à cette lacune, nous avons entrepris, après avoir compulsé les lexiques et les ouvrages spéciaux des langues sauvages publiés jusqu'à ce jour et toutes les relations laissées par nos missionnaires, sans omettre les rapports de nos explorateurs, de donner la traduction des noms géographiques indiens les plus usités dans la province de Québec, ajoutant par

ci par là quelques noms des localités des provinces les plus rapprochées de nous.”

Telle était, ainsi définie par l'auteur lui-même, la tâche ardue qu'il entreprenait; il était homme d'études patientes et minutieuses, à la conduire à bonne fin. On se fera une idée à peu près exacte de la somme de travail accomplie par M. Rouillard quand on aura constaté qu'il a compulsé à peu près tout ce qui a été écrit sur l'histoire du Canada, en français et en anglais; que la liste de ses auteurs consultés comprend une centaine de noms et qu'il a mis à contribution toutes les personnes qu'il savait être versées dans la connaissance des langues sauvages, comme le R. P. Arnaud, le R. P. LeMoine, le Rév. F. Pacifique, l'abbé Bourgeois, de l'Université de Memramcook.

Partie de ce que nous avons dit de la “science des noms” en parlant du livre de M. Roy, peut s'appliquer au travail de M. Rouillard, avec cette différence que ce dernier a spécialisé son étude en la limitant aux noms indiens. C'est dire le cachet d'originalité qui marque l'ouvrage tout entier de M. Rouillard.

La plupart des Canadiens sont familiarisés avec les noms de lieux empruntés aux différents dialectes indiens, mais combien peu en connaissent l'origine et le sens littéraire ou légendaire. M. Rouillard lève ce coin du voile lourdement baissé sur une barbarie puissante par certains endroits et qui s'est éteinte au contact de notre civilisation. Ces barbares que furent nos Indiens n'ont pas laissé d'histoire, ni monuments non plus, ni poèmes, ni chants à peine qui célèbrent leurs prouesses et retracent leur existence passée. Ils ont laissé des noms, des phrases, des dialectes recueillis par des missionnaires et des interprètes français. Ce sont ces noms que M. Rouillard a pieusement collectionnés dans son dictionnaire et que nous, Canadiens, nous devrions, autorités politiques, religieuses ou municipales, soigneusement préserver de l'oubli.

Ceux qui nous ont précédés sur ce merveilleux continent, ceux dont nous avons pris la place, troublé les lacs, exterminé les chasses, refoulé les restes dans des réserves maigres et cependant encore disputées; ceux qui s'en sont allés, mourant devant leurs dépossesseurs, nouveaux Césars, non moins implacables que les Césars romains, ceux là ont bien quelque droit de vivre dans les noms de leur langue qu'on n'entend plus guère et que nous avons clairsemés dans de trop rares endroits de nos immenses possessions.

E. Hantel

PROPOS DE MONTREALAIS

Nos échevins ont beaucoup voyagé au cours de l'été dernier, compris Son Honneur monsieur le maire qui est allé pousser une pointe jusques à Paris. Ils ont pour la plupart rendu compte de leurs impressions et presque toutes vont à dire qu'ils sont généralement satisfaits du lot de Montréal.

M. Ekers, toutefois, qui n'a pas la charge particulière d'un département, fait une admission en faveur de la capitale française, qui a dû coûter cher à son coeur de Père-Grand de la Cité de Montréal.

Quant aux autres, les villes qu'ils ont visitées ne sont pas plus propres que Montréal et nos rues n'ont rien à envier ni à Toronto, ni à Chicago, ni à Winnipeg; un d'eux a même dit Paris. Excusez de ce très peu.

En cela nos Pères Conscrits ont la berlué; la preuve c'est qu'à leur dire on les a promenés à travers de très belles rues pour leur jeter de la poudre aux yeux, comme à de simples moineaux que l'on veut étourdir; mais nos rusés édiles — qui l'eût cru? — n'ont pas buté à ce caillou et, sans perdre une once de leur sang-froid ni une seconde de leur temps, ils se sont enfoncés dans les rues de derrière et ont découvert que celles-ci ne valent pas mieux que les nôtres, sont même de véritables repoussoirs.

A cette partie de la défense de l'avocasserie échevinale, je répons, en droit, que beaucoup de mauvaises rues, n'en font pas une bonne, et, en fait, que dans Montréal vous ne sauriez promener un étranger par une belle rue pour l'excellente raison qu'il n'en existe pas l'ombre d'une, ni courte ni longue, ni d'arrière, ni de devant, qu'on la veuille pavée en asphalte, en